

Accueil de Loisirs de Jouhet

Vacances de Noël

du lundi 20 Décembre au vendredi 24 Décembre 2021

Inscription à retourner à l'Accueil de Loisirs de Jouhet avant le **jeudi 25 Novembre 2021**.
Passé ce délai, nous ne validerons les inscriptions qu'en fonction des places disponibles.

- ⇒ Par courriel à alshjouhet@ville-gueret.fr
- ⇒ En le déposant à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de l'Accueil de Loisirs de Jouhet -24 rue de Pomeyroux

Si enfant scolarisé hors école publique de Guéret Joindre obligatoirement 1 photocopie des pièces justificatives suivantes :

- ❖ Livret de famille complet ou copie de l'acte de naissance de l'enfant.
- ❖ Une photo d'identité récente de chaque enfant à inscrire
- ❖ Une attestation d'assurance extrascolaire en cours de validité
- ❖ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (*facture EDF, assurance habitation, quittance de loyer, ...*)
- ❖ Carnet de santé (page DTP) ou document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge
- ❖ Pièce d'identité du responsable légal
- ❖ Jugement de divorce ou de séparation

⇒ **Renseignements**

	Responsable Légal 1 (PAYEUR) **	Responsable légal 2
Nom /prénom		
Qualité	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Autre :
Adresse complète		
N° de Téléphone mobile/fixe		
Lieu de travail et n° de tél professionnel		
Adresse mail@.....@.....
N° sécurité sociale dont dépendent les enfants		
N° allocataire CAF de la Creuse*		

*Allocataires MSA ou non prestataire CAF 23, pour bénéficier des tarifs dégressifs se référer au Règlement intérieur des services périscolaires et extrascolaires

** Demande de facturation en garde alternée : se rapprocher du service éducation.

Autres contacts autorisés à venir chercher le(s) enfant(s) :

Nom/Prénom : Tél :

Nom/Prénom : Tél :

Compléter le tableau ci-dessous en cochant les cases selon vos besoins

Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
École et classe de l'enfant :	École et classe de l'enfant :	École et classe de l'enfant :
NOM Prénom :	NOM Prénom :	NOM Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :	Date de naissance :



NOEL 2021

Repas classique Sans porc

Repas classique Sans porc

Repas classique Sans porc

	Matin	Repas	Après-midi	Matin	Repas	Après-midi	Matin	Repas	Après-midi
Lundi 20									
Mardi 21									
Mercredi 22									
Jeudi 23									
Vendredi 24									

ALSH FERMÉ

du 27 Décembre au 31 Décembre

Je certifie exacts les renseignements portés sur le présent dossier et m'engage à signaler toute modification au service éducation de la Ville de Guéret (toute fausse déclaration étant passible de peine d'emprisonnement de 2 ans et de 30 000€ d'amende, article 441-6 du code pénal).

L'Accueil de Loisirs s'engage à fournir une petite collation, non obligatoire, le matin notamment pour les enfants qui arrivent tôt. La fourniture du goûter de l'après-midi est à la charge aux familles de bien vouloir fournir, dans un petit sac à dos, le goûter de l'après-midi et une gourde d'eau nominative.

Date et signature du responsable légal 1 :

À le

Signature :

Date et signature du responsable légal 2 :

À le

Signature :